

Edmond-René LABANDE

Recherches sur les pèlerins  
dans l'Europe des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles

« Le genti che vanno al servizio de l'Altissimo »  
DANTE, *Vita nuova*, 40.

Notre intention est ici d'étudier les pèlerins authentiques : chrétiens qui, à un moment donné, ont résolu de se rendre en un lieu défini et, à ce voyage qu'ils avaient résolu, ont subordonné l'organisation de leur existence. Nous tenterons de ne pas les confondre avec tous ceux pour qui, aux XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, le saint voyage recouvrait une réalité inavouée ou mal défendable : évadés, moines en rupture de règle, trafiquants, brigands de grand chemin, femmes légères (1) ; avec ceux qui faisaient de la diplomatie à l'ombre du pèlerinage (la duchesse d'Aquitaine Agnès se rendant au Mont-Gargan en 1047 avec l'empereur ; le roi d'Angleterre Henry II rencontrant à Canterbury, devant le tombeau de sa victime de 1170, le comte de Flandre ou Louis VII). Nous ne les confondrons pas davantage avec ceux qui, accomplissant le vœu d'un autre, n'agissent qu'en mercenaires. Enfin, nous laisserons de côté délibérément le pèlerinage opéré à titre de pénitence sacramentelle, pénitence imposée pour une faute grave, souvent un assassinat (2). Nous voudrions nous borner à observer les pèlerins spontanés, volontaires, dans la mesure où il est possible de distinguer ceux-ci des autres.

Le but du déplacement est essentiellement un tombeau, qu'il s'agisse de celui d'un apôtre — Rome, Compostelle, Limoges (3) — ou bien d'un confesseur de la foi, d'un martyr, d'une pénitente : saint Martin à Tours, saint Hilaire à Poitiers, saint Nicolas à Bari, saint Julien à Brioude, saint Gilles en Provence, sainte Foy à Conques, saint Thomas Becket à Canterbury, la Madeleine à Vézelay (4). Par un paradoxe éclatant, le tombeau le plus désiré est vide, c'est celui de Jérusalem ; mais ce vide fonde précisément en son principe même la foi du voyageur. Ce dernier sait, dit Pierre le Vénéral, « que le Seigneur ne gît pas là comme un cadavre, mais règne dans les Cieux, Dieu

(1) Il est à peine besoin de rappeler la satire du monde des pèlerins que contient le *Renart* (C. LENIENT, *La satire en France au moyen âge*, Paris, 1859, p. 149).

(2) Déjà courante au IX<sup>e</sup> siècle, cette coutume se prolongera longtemps. Innocent III distingue, dans les Décrétales, entre « illos qui pro defensione Terrae Sanctae votum peregrinationis emittunt » [les croisés] et « eos quibus pro satisfactione suorum criminum iter peregrinationis injungitur » (cf. Michel VILLEY, *La croisade, essai sur la formation d'une théorie juridique* [« Egl. et Etat au moy. âge », 6], Paris, 1942, p. 251). Sur les pèlerinages judiciaires, consulter Etienne VAN CAUWENBERGH, *Les pèlerinages expiatoires et judiciaires dans le droit communal de la Belgique au moyen âge* (« Univ. de Louvain, rec. de trav. p. p. les membres des confér. d'hist. et de philol. », 48), Louvain, 1922.

(3) Saint Martial était, on le sait, assimilé aux apôtres.

(4) Les interférences sont nombreuses. Saint Nicolas avait droit à sa chapelle dans la basilique Saint-Jacques à Compostelle (*Le guide du pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle, texte latin du XII<sup>e</sup> siècle...*, éd. trad. Jeanne VIELLIARD, 2<sup>e</sup> éd., Mâcon, 1950, p. 106). Au Mont Saint-Michel, une chapelle était dédiée à saint Martin ; à Saint-Pierre de Rome on honorait saint Martial, etc.

vivant » (5). Il peut cependant se faire que le pèlerin cherche à atteindre autre chose qu'un tombeau, ainsi lorsqu'il va vénérer Saint-Michel au Péril de la mer, ou le sanctuaire du Mont-Gargan.

Il existe théoriquement trois catégories de pieux voyageurs : paumiers, romées et pèlerins proprement dits. Si l'on en croit Dante (6), ce dernier terme ne devrait être rapporté qu'à ceux qui s'en vont en Galice, l'ultime demeure de saint Jacques ayant été « pérégrine », contrairement à celle des autres apôtres. L'étymologie de « romée » est transparente. Quant à « paumier », le mot vient de l'habitude que les voyageurs ont prise de rapporter des branches de palmier cueillies à Jéricho. Déterminer la date à laquelle apparaît chacun des trois termes n'a jamais, à notre connaissance, été tenté de manière rigoureuse. Il est à craindre que l'enquêteur ne puisse établir qu'une discrimination très relative entre ces vocables. « Paumier » s'entend des pèlerins de Rome dans le *Coronnement Loois* au XII<sup>e</sup> siècle (7), de même que sont qualifiés de « romées » depuis longtemps des gens qui ne vont point à Rome, comme suffirait à le prouver le toponyme Font-Romeu désignant un pèlerinage local du Roussillon (8). Selon Michel Villey (9), « peregrinus » aurait été employé jusque vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle uniquement avec l'acception de « voyageur » ou « étranger », à l'antique, et n'aurait trouvé à se préciser en son sens définitif que chez les historiens de la première croisade. A quoi l'on peut objecter que, dans le *Saint Alexis* déjà, daté des alentours de 1040, le français « pelerins » paraît bien avoir la signification religieuse ; et quant au latin, on pourrait au moins alléguer un texte de saint Pierre Damien dans lequel le sens de « peregrinatio » n'est pas douteux (10).

Étudier le pèlerin d'Europe médiévale, non seulement dans les noms qu'il porte (11), mais surtout en ses manières d'agir, n'a guère été essayé. Tout ce que l'on réussira à assembler, si l'on entreprend une enquête bibliographique, concernera les sanctuaires, les routes qui relient ceux-ci entre eux (12) et, si certains travaux parlent plus particulièrement des pèlerins, ils se bornent souvent, du moins pour la haute époque, à des listes nominatives assez sèches (13). A vrai dire, des historiens ont quelquefois cherché à évoquer la vie du pèlerin, mais ce fut là simple prétexte à anecdotes, ou relation de traits de mœurs, à la manière de Léon Gautier (14) ; le pittoresque y trouva son compte, non l'histoire sociale. En un sens, les romanciers ont parfois mieux abouti que les historiens professionnels (15). Les manuels généraux, même les meilleurs, s'ils consentent à parler un

(5) « Sciunt... jam in illo Te sepulcro non jacere ut mortuum, sed in coelis regnare ut Deum vivum » (PIERRE le Vénérable, *Sermo in laudem Sepulchri Domini*, P. L., CLXXXIX, 991). Cf. I COR., xv, 17 : « Quod si Christus non resurrexit, vana est fides vestra. »

(6) « Chiamansi palmieri, in quanto vanno oltremare, là onde molte volte recano la palma ; chiamansi peregrini, in quanto vanno a la casa di Galizia, però che la sepultura di sa' Jacopo fue più lontana de la sua patria che d'alcuno altro apostolo ; chiamansi romei, in quanto vanno a Roma » (DANTE, *Vita nuova*, 40).

(7) *Le couronnement de Louis, chanson de geste...*, éd. Ernest LANGLOIS (« Class. franç. moy. âge », 22), Paris, 1920, p. 37, vers 1180.

(8) Abbé Joachim FERRER, *Font-Romeu et ses environs...*, 2<sup>e</sup> éd., Perpignan, 1955, p. 14.

(9) VILLEY, *op. cit.*, p. 86.

(10) « Ecce crinitus quidam, quasi ex Hierosolymitana peregrinatione deveniens, palmam ferebat in manu » (P. L., CLXV, 579). Cf. *La vie de saint Alexis, poème du XI<sup>e</sup> siècle...*, éd. Gaston PARIS (« Class. franç. moy. âge », 4), Paris, 1911, p. 13, vers 354.

(11) Les pèlerins russes médiévaux sont dits « kaliki », peut-être à cause de leur chaussure spéciale (« καλλίγυα »), cf. A. PALMIERI, *I pellegrinaggi russi in Terrasanta*, dans « Bessarione », t. VIII, 1900, p. 576.

(12) Exemples : Julius JUNG, *Das Itinerar des Erzbischofs Sigeric von Canterbury und die Strasse von Rom über Siena nach Luca*, dans « Mitteil. d. Inst. f. österreich. Geschichtsf. », t. XXV, 1904, p. 1-90 ; Cesar E. DUBLER, *Los caminos a Compostela en la obra de Idrisi*, dans « Al-Andalus », t. XIV, 1949, p. 59-123 ; Otto SPRINGER, *Mediaeval Pilgrim Routes from Scandinavia to Rome*, dans « Mediaev. Stud. », t. XII, 1950, p. 99-122.

(13) Par ex. Ch. KOHLER, *Rerum et personarum quae in Aethiopia sanctorum Bollandianis obviae ad Orientem spectant index analyticus*, dans « Rev. Orient lat. », t. V, 1897, p. 460-561 ; Reinhold RÖHRICHT, *Die Deutschen im heiligen Lande ; chronologisches Verzeichniss derjenigen Deutschen welche als Jerusalempilger und Kreuzfahrer sicher nachzuweisen oder wahrscheinlich anzusehen sind (c. 650-1291)*, Innsbruck, 1894.

(14) Cf. ci-dessous, p. 162, n. 30.

(15) N'évoquons que pour mémoire la prose, parfois de mauvais aloi, de Zoé OLDENBOURG (*La pierre angulaire*, Paris, 1953). En revanche, la solide formation historique d'une Sigrid UNDSET a permis à celle-ci de restituer (dans *Christine Lavransdatter*, t. III, *La croix*, Paris, 1938, p. 376-400) le comportement et la mentalité du pèlerin avec un sens très viv de la vérité.

peu des pèlerinages, ne disent pratiquement rien de leurs acteurs (16). Rome, ou Jérusalem, ou Bari attendent toujours l'historien qui étudiera leurs pèlerins pour eux-mêmes. Saint-Jacques en Galice offre seul le privilège d'avoir, en ces dernières années, suscité un travail d'ensemble où les hommes, à côté des pierres ou des routes, ont eu droit à une part d'intérêt (17).

L'étude sociale du pèlerin du moyen âge, qu'il est indispensable de faire, demeure très délicate. Les signes révélateurs d'une mentalité, à l'aide desquels nous pourrions nous attacher à reconstruire celle des paumiers et romées, sont ténus et en apparence fort insuffisants, ils sont dispersés ; ce ne peut être une raison pour toujours les négliger. Nos conclusions provisoires « reposent sur un nombre restreint de petits faits, d'interprétation malaisée. C'est la loi des périodes reculées » (18). Et voilà qui irrite secrètement cet impérieux besoin, dont est possédée l'historiographie actuelle, de connaître les « comportements collectifs ». Aussi, et puisque les présentes pages ont pour objet, non d'offrir une étude exhaustive, mais de rappeler que tel ou tel problème existe, ne saurait-on trop recommander, à ceux qui chercheront à résoudre ces problèmes, de n'interpréter des documents aussi fuyants qu'avec le souci des nuances et, rétrospectivement, un grand respect des âmes. Louis Halphen prônait naguère, en termes inoubliables, cette ligne de conduite lorsqu'il écrivait qu'à l'impartialité « il faut ajouter un don de sympathie pour tout ce qui a été senti et pensé par d'autres hommes, dans l'élan de leurs cœurs et la droiture de leurs intelligences » (19).

Sommairement, indiquons quelques-unes des sources d'une telle recherche. Elles peuvent, nous semble-t-il, être classées en deux grandes catégories.

Un premier ensemble comportera, comme éléments fondamentaux, les itinéraires et récits de pèlerins eux-mêmes, les vies de saints, les recueils de miracles, enfin les documents diplomatiques. Les récits, guides et itinéraires, qui se multiplieront aux xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles, sont relativement rares à l'époque qui nous occupe (20), mais il en est quelques-uns. S'il arrive que l'auteur consente à exprimer ses propres sentiments, il est certain que nous devons d'abord nous attacher à de tels documents. Deux des sources qui seront souvent alléguées plus loin, le *Guide du pèlerin de Saint-Jacques* attribué à Aimery Picaud de Parthenay (21), et la relation de voyage en Palestine due à l'higoumène Daniel de Tchernigov (22), quoique fondamentalement différentes en leur esprit, offrent cependant un point commun digne de remarque : l'un et l'autre auteur donnent leurs impressions esthétiques. Cependant que Daniel admire un beau point de vue, ou bien l'espace en

(16) Ce que donne, pour le xii<sup>e</sup> siècle, l'« Hist. de l'Egl. » FLICHE et MARTIN, en son t. IX (*Du premier concile de Latran à l'avènement d'Innocent III* [1123-1198], par Augustin FLICHE, Raymonde FOREVILLE et Jean ROUSSET, Paris, 1944/53, 1<sup>re</sup> p., p. 158-161 ; 2<sup>e</sup> p., p. 355-356), est nettement insuffisant. Les tomes précédents ignoraient la question purement et simplement. Dans un ouvrage aussi substantiel que *L'Eglise et la civilisation au moyen âge* de Gustav SCHNUEBER, le pèlerinage n'est abordé (t. II de la trad. franc., Paris, 1935, p. 652, 678) que sous l'angle des conséquences dans le domaine hospitalier et charitable, non en soi-même. Léon HOMO a pu écrire un bon livre sur *Rome médiévale* (476-1420), *histoire, civilisation, vestiges*, Paris, 1934, sans dire pratiquement rien des pèlerins ; le livre de Mario ROMANI, *Pellegrini e viaggiatori nell'economia di Roma...*, Milan, 1948, n'aborde le sujet qu'à partir du xiv<sup>e</sup> siècle.

(17) *Las peregrinaciones a Santiago de Compostela*, par Luis VAZQUEZ DE PARGA, José María LACARRA et Juan URIA RIU, Madrid, 1948/49, 3 vol.

(18) Yves RENOARD, *Le pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle et son importance dans le monde médiéval, d'après quelques ouvrages récents*, dans « Rev. hist. », t. CCVI, 1951, p. 255.

(19) HALPHEN, *Introduction à l'histoire*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, 1948, p. 8.

(20) Noter, pour la Terre Sainte, la remarque de Paul ALPHANDÉRY, *La chrétienté et l'idée de croisade ; les premières croisades* (« Evolution de l'humanité », 38), éd. Alphonse DUPRONT, Paris, 1954, p. 19.

(21) Ed. VIELLIARD (ci-dessus, p. 159, n. 4) ; cf. René LOUIS, *Aimery Picaud, alias Olivier d'Asquins, compilateur du « Liber Sancti Jacobi »*, dans « Bull. Soc. nat. antiq. France », 1948/49, p. 80-97.

(22) DANIEL, *Pèlerinage en Terre Sainte au commencement du XII<sup>e</sup> siècle...*, trad. Abraam Sergieevitch Norov [en français], Saint-Petersbourg, 1864 ; trad. A. LESKIEN [en allemand] dans « Zeitschr. d. deutsch. Palästinaver. », t. VII, 1884, p. 17-64 ; trad. M<sup>me</sup> B. de KHITROWO [en français] dans *Itinéraires russes en Orient* (« Soc. de l'Or. lat., série géogr. », 5), Genève, 1889, p. 3-83. Le voyage eut lieu, soit en 1113-1115, soit plus vraisemblablement vers 1106.

une large nef (23), l'auteur du *Guide* avoue que le spectacle intérieur de l'église de Santiago lui procure joie et oubli de ses peines (24).

Les œuvres hagiographiques (*vitae, miracula*), longtemps considérées comme des sources dangereuses, douteuses, et en tout cas d'intérêt secondaire, pourraient en revanche constituer des mines précieuses de renseignements, à condition qu'on les manie avec de grandes précautions ; le problème le plus difficile, en ce qui les regarde, est celui de la datation, presque aussi incertaine que celle des légendes épiques. Quant aux documents diplomatiques, ils devraient être en bonne théorie les textes qui rendent les services les plus sûrs. Bien entendu, diverses sortes de pièces, les testaments — encore rares au XII<sup>e</sup> siècle, — puis les donations avant ou après le voyage (25), peuvent nous instruire ; mais il faudra lire des centaines de ces actes avant de découvrir celui qui apporte quelque mince détail sur la pensée ou le sentiment du pèlerin. Leur amoncellement risque de provoquer bien des déceptions.

Dans une seconde catégorie on peut ranger, outre les documents iconographiques, des pièces liturgiques et conciliaires. Un dépouillement méthodique des canons de conciles, qui ne nous paraît pas avoir jamais été entrepris dans cette intention déterminée, produirait des fruits. On en retirerait les décisions rangeant le pèlerin parmi les bénéficiaires de la paix de Dieu, menaçant les brigands qui l'attaquent (26), ou par ailleurs des textes accusant les vices du monde des pèlerins plus que ses vertus (27).

Certains éléments pourront être demandés aux recueils liturgiques, car il est des rituels qui proposent des textes de bénédiction pour l'habit, la bourse et le bourdon ; quelques-uns de ces textes, outre qu'ils énumèrent les protecteurs célestes du pèlerin — ce qui permet de préciser un peu les orientations de sa piété (28), — donnent moyen parfois de savoir quels objectifs, à une époque et en un lieu donnés, étaient considérés comme fondamentaux. C'est ainsi que l'on n'est pas peu surpris, en lisant un rituel monastique de San Cugat del Vallès, en Catalogne, de constater qu'à côté de Saint-Jacques, de Jérusalem et de Rome, le tombeau de saint Hilaire à Poitiers est seul cité comme but fameux de voyage (29). L'intérêt d'une étude attentive en un tel domaine n'a même pas besoin d'être souligné.

Des documents de nature très diverse et que, par une convention facile, nous pouvons qualifier de littéraires, viendront enrichir la recherche, parfois même lui apporteront l'essentiel. Nous entendons parler ici, non pas tellement des poèmes épiques, dont on n'ignore pas quel parti sut tirer Joseph Bédier — avec d'autres soucis, à vrai dire, que ceux qui nous retiennent (30), — mais bien

(23) Trad. NOROV, p. 34 ; LESKIEN, p. 29 (pour les paysages, NOROV, p. 95 ; LESKIEN, p. 48 ; description du Thabor, NOROV, p. 109 ; LESKIEN, p. 52).

(24) « Qui enim sursum per naves palatii vadit, si tristis ascendit, visa optima pulcritudine ejusdem templi, letus et gavisus efficitur » (éd. VIELLIARD, p. 92).

(25) Cf. ci-dessous, p. 168.

(26) M. G. H., *Leges*, II, 182 ; VAZQUEZ DE PARGA, LACARRA et URIA RIU, *Peregrinaciones a Compostela*, t. I, p. 264, n. 31.

(27) Le concile de Rouen, en 1072, interdit aux femmes de voyageurs lointains de se remarier trop tôt après le moment où ceux-ci auraient dû être de retour (MANSI, XX, 39, canon 18). Voir, à ce sujet, ce que dit ORDERIC VITAL, *Historia ecclesiastica*, éd. A. LE PRÉVOST et L. DELISLE, t. II, Paris, 1840, p. 185 ; cf. Ludovic LALANNE, *Des pèlerinages en Terre Sainte avant les croisades*, dans « Bibl. Ecole chartes », t. VII, 1845/46, p. 10, n. 1.

(28) Ces protecteurs sont surtout, outre la Vierge Marie, Raphaël — l'archange guide de Tobie — et saint Julien, qui avait été hôtelier. Ce sont encore les Mages : d'où un autre pèlerinage, celui de Cologne, se développant après que Rainald von Dassel eut transporté leurs reliques en cette cité, à la suite du sac de Milan par Barberousse en 1162.

(29) « In nomine domini nostri Jesu Christi », est-il dit au pèlerin lors de la remise de ses signes distinctifs, « accipe hanc sportam, habitum peregrinationis tue, ut, bene castigatus et bene salvus atque emendatus, pervenire merearis ad limina sancti Sepulchri, aut sancti Jacobi, aut sancti Illarii vel aliorum sanctorum quo pergere cupis et, peracto itinere tuo, ad nos incolumis revertere merearis » (éd. VAZQUEZ DE PARGA, *op. cit.*, t. III, p. 148, n° 90). Rome est nommée en un autre passage du même texte.

(30) J. BÉDIER, *Les légendes épiques, recherches sur la formation des chansons de geste*, Paris, 1908/13, 4 vol. ; 3<sup>e</sup> éd., 1926/29. En prenant les chansons de geste de la haute époque et en y relevant soigneusement tout ce qui concerne le pèlerin, on en pourrait sans doute extraire une figure de celui-ci plus complète que celle, médiocre, que propose Léon GAUTIER, *La chevalerie*, Paris, 1883, p. 670-671.

de chroniques diverses, souvent, certes, décevantes par leur sécheresse, ou d'ouvrages concernant l'histoire de tel ou tel sanctuaire (ainsi le *De rebus in administratione sua gestis* de Suger [31]), voire de poèmes comme le *Domus venerabilis* décrivant l'hospice de Roncevaux à l'époque d'Innocent III (32).

Ce très rapide aperçu permet de dire qu'il serait bien nécessaire de provoquer en tous pays des enquêtes sur le sujet du pèlerinage, afin d'opérer un rassemblement général des matériaux (33), suivant et élargissant l'exemple donné par les savants espagnols. Pour l'heure, les documents sont des plus dispersés, et les quelques notes qui suivent ne peuvent prétendre apporter autre chose que des suggestions.

Étudiant les temps successifs de la démarche de celui qui fait le pèlerinage, on se demandera d'abord quelle est l'occasion, quel est le mobile de son départ, quand celui-ci, encore une fois, est spontané. Il est évident qu'innombrables ont été les occasions de promettre le départ. Occasions, la plupart du temps, d'origine matérielle : maladie, épidémie, danger de naufrage, péril au sein d'un combat (34). Il est presque toujours impossible de déterminer en quelle mesure le pèlerin médiéval obéissait au désir ascétique du « désert », c'est-à-dire du refuge dans des conditions de vie toutes différentes de la normale, qui lui permettent de méditer, de trouver Dieu (35) ; à vrai dire, ce désir sincère du désert est, à son tour, difficile à distinguer du très humain besoin d'évasion, voire de fugue. Vers 1600 encore, la simple curiosité causera les démarches de bien des pèlerins douteux, dénoncés par le jésuite Loarte (36).

A peu près en tous les cas, on observe que ce que souhaite le partant, c'est atteindre un lieu sanctifié par le passage du Christ ou la présence d'un corps vénéré, faiseur de miracles. La foi informe sa conduite, comme elle faisait agir l'hémorroïsse de l'Évangile : comme à celle-ci (37), il lui suffit pour partir de se dire que, touchant le saint tombeau, il sera guéri. Cependant le conformisme ou la vanité se mêle, en plus d'un cas, à la foi pour altérer la pureté de la conduite. N'en retenons ici qu'un exemple, bien éloquent. Raoul Glaber parle, à un moment, d'un homme de la région d'Auxerre mort en odeur de sainteté à Jérusalem, et ajoute ces paroles significatives : « Cet homme, sans aucun doute, n'obéit pas à la vanité d'un grand nombre de gens qui partent avec la seule idée d'être *un sujet d'admiration* à cause de leur voyage de Jérusalem (38). »

Partir pour guérir d'un mal physique, ou pour remercier de l'avoir été, est fréquent. On part aussi pour des motifs moraux, dont le plus élémentaire est la crainte de l'enfer : ainsi en est-il du comte d'Anjou Foulque Nerra (39). Chez certains, il y a vraiment désir du renouvellement interne de l'individu. Pierre le Vénérable, dans le *Liber de miraculis*, parle, non sans admiration, d'un riche chevalier qui, « touché d'une inspiration divine, se prépara à renoncer au monde », fit don à Cluny

(31) SUGER, *Ceuvres complètes*, éd. A. LECOY DE LA MARCHE, Paris, 1867, p. 155-209.

(32) 42 quatrains rimés, sans beauté, contenant d'utiles précisions, éd. J. IBARRA, *Historia de Roncesvalles*, Pampelune, 1936, p. 995-999, et VAZQUEZ DE PARGA, *op. cit.*, t. III, p. 66-70, n° 60.

(33) C'est ce que souhaitait déjà Mgr Georg SCHREIBER, *Deutschland und Spanien...*, Dusseldorf, 1936, p. 101, n. 1. Cf. notre appel à la fin de cet article.

(34) Combat : LAMBERT D'ARDRES, *Historia comitum Ghisnensium*, M.G.H., SS., XXIV, 575 ; — naufrage : Gustave SERVOIS, *Notice et extraits du recueil des miracles de Notre-Dame de Roc-Amadour*, dans « Bibl. Ecole chartes », t. XVIII, 1857, p. 229.

(35) Excellents développements dans LÉON ZANDER, *Le pèlerinage*, in « 1054-1954, l'Église et les Églises, études et travaux offerts à dom Lambert BEAUDUIN » (« Irenikon »), Chevetogne, 1955, t. II, p. 472-473.

(36) Gaspar LOARTE, *Opusculum de sacris peregrinationibus atque indulgentiis*, Cologne, 1619, p. 34.

(37) MATT., IX, 21.

(38) « Iste procul dubio liber a vanitate ob quam multi proficiscuntur, ut solummodo mirabiles habeantur de Jherosolimitano itinere » (RAOUL Glaber, *Historiae*, éd. Maurice PROU [« Coll. textes étude et enseign. de l'hist. », 1], Paris, 1886, p. 107 ; cf. Edmond POGNON, *L'an mille ...* [« Mém. du passé p. serv. au temps prés. »], Paris, 1947, p. 123). Voir aussi LALANNE, dans « Bibl. Ecole chartes », t. VII, 1845/46, p. 12, n. 1 ; Jean EBERSOLT, *Orient et Occident, recherche sur les influences byzantines et orientales en France avant les croisades*, Paris et Bruxelles, 1928, t. I, p. 78.

(39) « Metu gehenne territus » (RAOUL Glaber, p. 32 ; POGNON, p. 66) ; cf. VILLEY, *La croisade*, p. 87.

de vêtements, de chevaux, de grosses sommes d'argent, « et, devenu ainsi pauvre et pèlerin (40), gagna Jérusalem » (41). Il aurait voulu mourir là-bas, mais, cette grâce lui ayant été refusée, il revint en Bourgogne y prendre l'habit monastique. En ce cas, dont il est facile de trouver d'autres exemples, le départ est donc provoqué par une vocation au détachement du siècle analogue à l'entrée en religion.

Une telle vocation est pourtant exceptionnelle, et le motif du départ peut, envisagé en sa pureté, se réduire à deux mots que les textes, à profusion, proposent associés : prière et pénitence (*causa orationis, causa poenitentiae*) [42], ou plutôt, pour respecter l'ordre logique, pénitence et prière. On part repentant, absous de ses péchés, mais désirant satisfaire davantage, et l'on prie en cours de route pour se sanctifier et créer en soi l'homme nouveau dont a parlé l'Apôtre. Il en est qui partent afin de satisfaire pour d'autres : l'évêque Sven de Roeskilde en réparation de l'assassinat du roi Cnut (1086), ou bien sainte Hélène de Skedevi, désirant expier le meurtre de son gendre indigne par ses serviteurs, et gagnant à pied la Terre Sainte vers 1150 (43).

Mais, outre ces deux intentions fondamentales de pénitence et de sanctification qui animent les meilleurs, il y a chez eux, et chez tous, un ardent désir d'accéder physiquement à un lieu saint, au parvis de l'église érigée en l'honneur du saint, *ad sanctorum limina* (44). L'higoumène Daniel parle de son « impatient désir » de voir de ses yeux Jérusalem (45). Il faut bien se dire, étant donné ce que l'on sait des mentalités de ces siècles-là, que pour beaucoup de gens un contact purement physique avec le but était recherché en tout et pour tout, à cause du sentiment qu'ils avaient qu'un tel geste était en soi suffisant. Cependant il arrive que certains textes distinguent nettement entre l'avidité physique du lieu, ressortissant à une simple curiosité, et d'autre part l'effort de sanctification. En une lettre adressée à l'abbé de Ripoll, Arnaud du Mont parle du sanctuaire de Compostelle qu'il a « voulu visiter pour le pardon de [ses] péchés et aussi par désir de voir un lieu objet de vénération pour tous les peuples » (46). Ce modeste « nichilominus » restaure habilement la hiérarchie des valeurs.

Après avoir porté sur les motifs de l'entreprise, l'enquête relative aux pèlerins des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles devrait déterminer comment s'opérait le choix entre les divers buts possibles, et quelles ont pu être les causes qui firent préférer l'un à l'autre au cours de ces deux cents ans. Il ne nous est pas aisé de savoir pourquoi Rome, but d'innombrables voyages aux époques carolingienne et ottonienne, est temporairement moins fréquentée ensuite. Certains ont pensé que, Jérusalem étant peu accessible au x<sup>e</sup> siècle, à cause de la transformation — très relative — de la Méditerranée en « lac » musulman, on se rejetait davantage alors vers Rome. Vers l'an 1000, le mouvement continue. Saint Alderald, archidiacre de Troyes, qui mourut vers 1004, « se rendit douze fois au sanctuaire du bienheureux Pierre, prince des Apôtres », sanctuaire, ajoute son biographe, « qui l'emporte en éclat

(40) Cf. ci-dessous, p. 168.

(41) « Dum esset nobilis et dives in saeculo, tactus divino spiritu ac mundo renuntiare disponens, prius equos ac vestes multi pretii, magnumque argenti pondus et omnia pene sua Cluniacum direxit, et sic pauper atque peregrinus Hierosolymam petiit » (PIERRE le Vénérable, *Liber de miraculis*, P. L., CLXXXIX, 883).

(42) Voir, par exemple, comment s'exprime Urbain II en une bulle du 1<sup>er</sup> juillet 1089, P. L., CLI, 302 ; cf. VILLEY, *op. cit.*, p. 85.

(43) Comte Paul RIAnt, *Expéditions et pèlerinages des Scandinaves en Terre Sainte au temps des croisades*, Paris, 1865, p. 126, 233.

(44) Ce terme désignant le seuil, l'entrée d'une basilique, hérité de l'antiquité (« religiosa deorum limina », disait VIRGILE, *Aen.*, II, 365-366), s'est conservé dans l'expression du voyage *ad limina* [*Apostolorum*], désignant la visite que tout évêque du monde catholique doit effectuer périodiquement à Rome. La plupart entendent de nos jours par là l'entretien qu'il a alors avec le pape, mais cette entrevue n'est qu'un complément du pèlerinage aux corps des saints Pierre et Paul. Le pèlerinage, *stricto sensu*, est la seule obligation de l'évêque.

(45) DANIEL, *Pèlerinage en Terre Sainte*, trad. NOROV, p. 1 ; trad. LESKIEN, p. 18. Sur ce précieux récit en haut-russe, voir ci-dessus, p. 161 et n. 22 ; cf. Bernard LEIB, *Rome, Kiev et Byzance à la fin du XI<sup>e</sup> siècle ; rapports religieux des Latins et des Gréco-Russes sous le pontificat d'Urbain II...*, Paris, 1924, p. 278.

(46) « Quem propter indulgentiam peccatorum meorum visitare studueram, et nichilominus ob desiderium visendi loci cunctis gentibus venerandi » (dans *Guide du pèlerin de Saint-Jacques...*, éd. VIELLIARD, appendice I, p. 126).

sur tout autre » (47). Dans le premier quart du XI<sup>e</sup> siècle encore, c'est presque annuellement que Guillaume V le Grand, duc d'Aquitaine, accomplit un pieux déplacement, le plus souvent à Rome (48). Cnut le Grand est alors le plus illustre des romées. Puis il semble que, à partir de 1030 surtout, on soit allé moins à Rome qu'à Jérusalem, le mouvement vers Rome s'atténuant seulement, tout en continuant à intéresser l'Orient autant que l'Occident (49).

Deux éléments contribuèrent à la reviviscence du voyage de Jérusalem dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle : un revirement dans la politique musulmane, succédant à la destruction du Saint-Sépulcre par al-Hakim en 1009, et d'autre part la conversion de la Hongrie au christianisme, permettant l'usage de la route de terre (50). Alors, vers la Palestine se déversa tout un flot réparateur de pèlerins d'Occident, lequel ne devait plus cesser jusqu'à l'heure de la croisade. Un passage illustre de Raoul Glaber développe la chose : « De l'univers entier, une foule tellement innombrable se mit à affluer au sépulcre du Sauveur à Jérusalem, que jamais auparavant nul n'en eût pu imaginer une semblable. Et ce furent d'abord des gens du bas peuple, ensuite des hommes de moyenne condition, ensuite encore tous les plus grands rois, comtes, marquis et évêques, et enfin, ce qui ne s'était jamais produit, de nombreuses femmes, depuis les nobles jusqu'aux plus pauvres (51). » Ces remarques sont en partie sujettes à caution, comme tant d'affirmations du « sans barbe ». Il n'a pas fallu attendre le XI<sup>e</sup> siècle pour voir de grands évêques se rendre à Jérusalem (saint Conrad de Constance y alla dès le début du X<sup>e</sup>) ; quant aux femmes, il est à peine besoin de rappeler qu'elles avaient eu, dès le IV<sup>e</sup>, une illustre devancière en la personne d'Aetheria, et que de hautes princesses allemandes gagnaient Jérusalem au X<sup>e</sup>, telle d'entre elles pour y mourir. Mais, dans l'ensemble, de telles lignes sont évocatrices d'une ruée qui frappa les esprits.

Si l'on marchait si volontiers vers une terre lointaine, ce n'était point seulement par besoin de dépaysement, recherche de fortes sensations que l'Orient était présumé fournir ; certes, ces mobiles élémentaires ont pu jouer en partie, mais les âmes des fidèles étaient en familiarité avec les symboles bien plus que nous ne sommes portés à le croire. Jérusalem terrestre, tous en entendaient parler depuis longtemps, dans les sermons, comme d'une image de la Cité céleste (52), et beaucoup souhaitaient pouvoir passer directement de l'une à l'autre. Jérusalem n'était pas seulement un tombeau, et le plus saint qui fût, c'était le mont des Oliviers où l'Ascension s'était accomplie. L'art roman montre à quel point le thème de l'Ascension était médité (53). Le Liébaut, déjà mentionné, dont parle Raoul Glaber (54), a voulu ainsi mourir aux lieux mêmes d'où le Seigneur s'éleva vers

(47) « Principis Apostolorum sancti Petri limina Romae, prae cunctis locis lucentia, duodecies studuit adire » (AA. SS., octobre, VIII, 992).

(48) « Cui a juventute consuetudo fuit, ut semper omni anno ad limina Apostolorum Romam properaret, et eo quo Romam non properabat, ad sanctum Jacobum Galliciae reconpensaret iter devotum » (ADÉMAR DE CHABANNES, *Chronique...*, éd. Jules CHAVANON [« Coll. textes étude et enseign. de l'hist. », 20], Paris, 1897, p. 163) ; cf. Alfred RICHARD, *Histoire des comtes de Poitou, 778-1204*, t. I, Paris, 1903, p. 196 ; voir encore JUNG, dans « Mitteil. d. Inst. f. Österreich. Geschichts. », t. XXV, 1904, p. 18 et suiv.

(49) Avoir attiré l'attention sur ce fait est un des grands mérites de LEIB, *Rome, Kiev et Byzance...*, p. 95.

(50) Sur le premier point, v. G. SCHLUMBERGER, *L'épopée byzantine à la fin du X<sup>e</sup> siècle*, t. II, *Basile II, le tueur de Bulgares*, Paris, 1900, p. 443-448 ; Gaston WIET, *L'Égypte arabe* (« Hist. de la nat. égyptienne » HANOTAUX, 4), p. 206 et suiv. ; — sur le second, RAOUL GLABER, *Historias*, éd. PROU, p. 32 ; cf. POGNON, *L'an mille*, p. 82 ; LALANNE, dans « Bibl. École chartes », t. VII, 1845/46, p. 9 ; Louis BRÉHIER, *L'Église et l'Orient au moyen âge, les croisades* (« Bibl. enseign. hist. ecclés. »), Paris, 1907, p. 35-38.

(51) « Ex universo orbe tam innumerabilis multitudo cepit confluere ad sepulchrum Salvatoris Jherosolimis quantam nullus hominum prius sperare poterat. Primitus enim ordo inferioris plebis, deinde vero mediocres, post hec permaximi quique reges et comites, marchiones ac presules, ad ultimum vero, quod numquam contigerat, mulieres multe, nobiles cum pauperioribus, illuc perrexere » (RAOUL, p. 106 ; cf. POGNON, p. 122 ; ALPHANDÉRY, *La chrétienté et l'idée de croisade, les premières croisades*, p. 43).

(52) Déjà au IX<sup>e</sup> siècle : « Istam vero terrenam Jerusalem... elegit quidem ad tempus, sed ut figuram coelestis Hierusalem portaret, quousque venisset ille de semine David qui in ea rex in aeternum sederet » (Saint PASCHASE RABERT, *Expositio in Matthaëum*, I, 1, dans P. L., CXX, 68 ; cf. ALPHANDÉRY, p. 22). Bien plus tard, Guillaume de Digulleville, dans le *Pèlerinage de vie humaine*, donnera à son pèlerin un bourdon (nommé « Espérance ») dont le pommeau permet d'entrevoir la Jérusalem céleste (Ch. V. LANGLOIS, *La vie en France au moyen âge...*, t. IV, *La vie spirituelle...*, Paris, 1928, p. 219).

(53) Emile MALE, *L'art religieux du XII<sup>e</sup> siècle en France...*, 3<sup>e</sup> éd., Paris, 1928, p. 398-406 ; cf. Yvonne LABANDE-MAILFERT, *Poitou roman* (« Nuit des temps », 5), [La Pierre-qui-vire], 1957, p. 65.

(54) Ci-dessus, p. 163 ; cf. ALPHANDÉRY, *op. cit.*, p. 14.

les cieux, et il a été entendu. Cherchant Jérusalem, les chrétiens ont conscience de marcher vers la vraie Terre promise. Le « sépulcre glorieux », annoncé par Isaïe, que commentent des sermons comme ceux de Pierre le Vénérable (55), y voisine avec la montagne des Oliviers, or l'Ascension évoque pour les pèlerins le moment de la théophanie ultime. Sur la façade de l'abbatiale de Saint-Jouin-de-Marnes en Poitou est représenté l'avènement du Fils de l'homme au dernier jour, et les vivants qui s'avancent à sa rencontre, s'encourageant l'un l'autre du geste, sont en costume de pèlerin (56). Le texte des Actes des Apôtres relatant l'Ascension ne pouvait-il être entendu comme annonçant cette vision de la fin des temps *sur le même théâtre* hiérosolymitain (57) ? N'était-ce pas dans la vallée de Josaphat que devait avoir lieu le jugement universel ? Peut-être est-ce pour cette raison que, dans telles représentations cartographiques du bas moyen âge, malhabiles esquisses du monde connu, Jérusalem sera placée au centre, elle que les Grecs nommaient « le cœur de la terre ».

Resterait à savoir dans quelle mesure le mouvement des croisades a facilité ou entravé, dans le cours du XII<sup>e</sup> siècle, celui des pèlerinages pacifiques vers la Terre Sainte. Il est peut-être dangereux d'affirmer avec Alphanéry que dans ce siècle « les pèlerinages au tombeau du Seigneur ne diminuent ni en nombre ni en ferveur » (58). Pour comparer le nombre des pèlerins de Palestine aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, les statistiques manqueront toujours. Que l'on nous permette donc quelques constatations qui incitent à ne pas hasarder d'assertions péremptoires.

Tout d'abord, innombrables sont les textes faisant allusion aux difficultés rencontrées au XII<sup>e</sup> siècle par les voyageurs, aux périls encourus malgré la présence des armées du roi de Jérusalem. A chaque instant, sous Baudouin I<sup>er</sup>, les déplacements de l'abbé Daniel et de ses compagnons se font sous la protection des forces de ce prince (59). On se hasarde difficilement sans escorte. Des ordres de chevalerie naissent pour défendre les paumiers, et malgré cela l'insécurité demeure chronique (60). Que le royaume de Jérusalem se soit considéré — c'est la thèse de Jean Richard — comme le « royaume du pèlerinage » et n'ait pas obéi aux seuls attrait des liens commerciaux avec l'Occident, nous en convenons. Mais les pèlerins qu'il attira furent-ils aussi nombreux que leurs devanciers ? Mis à part des cas tout à fait remarquables comme celui de Daniel, beaucoup d'entre eux furent des croisés. L'emploi, fort équivoque, des termes « iter » ou « peregrinatio » pour désigner l'expédition armée a créé la confusion chez les historiens. Un triage est à faire dans les textes, de commentaire très délicat. Il est à craindre qu'on se soit rendu en Terre Sainte, au XII<sup>e</sup> siècle, pour gagner l'indulgence attachée à la lutte contre l'infidèle, bien plus que pour la « poenitentia » et l'« oratio ».

D'autre part, les reliques de la Passion avaient toujours été avidement recherchées par toute la chrétienté ; il n'est pas nécessaire d'attendre les croisades pour voir des pèlerins en rapporter chez eux, surtout des parcelles de la vraie Croix (61). Mais à partir du XII<sup>e</sup> siècle, avec les fréquents retours de croisés dont un grand nombre passaient par Constantinople, le phénomène se multiplia ; les foules allaient avoir désormais à portée de la main ces témoignages des temps évangéliques.

(55) «... Radix Jesse, qui stat in signum populorum, ipsum gentes deprecabuntur, et erit sepulchrum ejus gloriosum » (ISA., XI, 10). Commentaire de PIERRE le Vénérable, *Sermo II in laudem sepulchri Domini*, P. L., CLXXXIX, 991. Voir aussi *Annales Altahenses majores*, M.G.H., SS., XX, 815 ; cf. LALANNE, *op. cit.*, p. 11.

(56) LABANDE-MAILFERT, *op. cit.*, p. 180 (pl. II de la série de Saint-Jouin).

(57) « Hic Jesus, qui assumptus est a vobis in coelum, sic veniet quemadmodum vidistis eum euntem in coelum » (ACT., I, 11).

(58) ALPHANDÉRY, *op. cit.*, p. 201 ; v. aussi p. 20. Le texte des *Annales Herbipolenses* sur lequel s'appuie cet auteur est bien vague : « Ceterum verò » [après la deuxième croisade] « ad honorandum sepulchrum Domini felitiori expeditione peregrinari ceperunt christiani » (M. G. H., SS., XVI, 8).

(59) DANIEL, *Pèlerinage*, trad. NOROV., p. 91, 116 ; trad. LESKIEN, p. 47, 56.

(60) Il y a quelque contradiction entre une phrase de Jean RICHARD (*Le royaume latin de Jérusalem*, Paris, 1953, p. 13) : « Le succès de la Première Croisade donna un nouvel essor aux pèlerinages », et la constatation qu'il fait plus loin (p. 104-105) des écueils rencontrés par les pèlerins.

(61) Entre autres exemples : *Gesta episcoporum Tullensium*, M.G.H., SS., VIII, 647 ; RAOUL Glaber, éd. PROU, p. 108 ; cf. POGNON, *op. cit.*, p. 124 ; EBERSOLT, *Orient et Occident*, p. 78, 80.



Pourquoi eussent-elles continué à aller les chercher si loin ? Nous constatons que Suger, quand il parle de l'agrandissement de son abbatale, dit que la chose est rendue indispensable par l'énorme concours des pèlerins ; or ceux-ci, bien plus qu'honorer les reliques des saints Denis, Rustique et Eleuthère, veulent « vénérer et baiser les saintes reliques du clou et de la couronne [d'épines] du Seigneur » (62).

Enfin, fréquenté depuis le x<sup>e</sup> siècle, le sanctuaire de Saint-Jacques-de-Compostelle grandit au cours du xi<sup>e</sup>, mais c'est seulement au début du xii<sup>e</sup> que, grâce à l'habileté extraordinaire de Diego Gelmirez, son premier archevêque, il atteint l'apogée (63). Au détriment de Rome, en rivale de qui la nouvelle métropole n'hésitait pas à s'ériger, mais également de la Terre Sainte redevenue zone dangereuse. « La Galice, plus proche et pourtant lointaine, consolait de la Palestine (64). »

Ainsi se dessine à nos yeux un schéma, certes très approximatif, fait d'impressions plus que de certitudes : prédominance, relative, de Rome au x<sup>e</sup>, de Jérusalem au xi<sup>e</sup>, de Compostelle au xii<sup>e</sup> siècle. Il y aurait de vastes recherches à opérer pour pouvoir se montrer plus précis. Ajoutons d'ailleurs que nombreux sont les fidèles qui se rendent une ou plusieurs fois, au cours de leur existence, à deux de ces tombeaux, voire aux trois, sans parler de mainte autre escale. Meletios de Cappadoce, dans le troisième quart du xi<sup>e</sup> siècle, de Thessalonique s'est rendu à Thèbes pour y vénérer la mémoire de saint Georges, puis à Rome et Jérusalem. Et l'on peut lire sur une plaque tombale danoise, peut-être du xii<sup>e</sup> siècle :

Abbati gratus famulus jacet hic tumulatus  
Jonas ablatu nobis, sanctis sociatus.  
Jerusalem repetit bis ter Romamque revisit  
Et semel ad Sanctum transiit hic Jacobum (65).

Son but une fois choisi, comment le voyageur se déplacera-t-il ? La question se pose d'abord du financement de son entreprise. Ne lui faut-il pas de l'argent pour la route ?

« Si j'ai énuméré rapidement », écrit l'auteur du *Guide* de Compostelle, « lesdites villes et étapes, c'est afin que les pèlerins qui partent pour Saint-Jacques puissent, étant ainsi informés, prévoir les dépenses auxquelles leur voyage les entraînera (66). » Il est deux attitudes possibles. On voit tel seigneur, avant de partir, tailler ses paysans afin d'avoir des disponibilités. Il est vrai que, par une véritable charité parfois, en d'autres cas par pure ostentation, on emmène des pauvres à sa suite, que l'on nourrit en chemin : Richard, abbé de Saint-Vannes de Verdun, défraie 700 compagnons (67). Tel autre personnage, moins riche, hypothéquera des terres. Les barons scandinaves, souvent pauvres, sont obligés de le faire. Partout on emprunte aux monastères : Johan Sunason, chevalier danois, partant en 1197 « pour son vœu de Jérusalem », emprunte 200 marcs d'argent à l'abbé de Sorö à qui il laisse en contrepartie une terre qui reviendra à la communauté

(62) « Ad venerationem et deosulationem sanctarum reliquiarum clavi et coronae Domini » (SUGER, *Œuvres*, éd. LECOY DE LA MARCHE, p. 216). D'après Gaston PARIS, *La chanson du Pèlerinage de Charlemagne* (dans « Romania », t. IX, 1880, p. 30), la présence de ces reliques à Saint-Denis n'est attestée de façon sûre que depuis 1124.

(63) BÉDIER, *Les légendes épiques*, 3<sup>e</sup> éd., t. I, p. 366 ; r. p. Anselm Gordon BIGGS, o.s.B., *Diego Gelmirez, First Archbishop of Compostela* (« Studies on Medieval Hist. », n. s., 12), Washington, 1949. Lucide et excellent exposé de la question dans Marcelin DEFOURNEAUX, *Les Français en Espagne aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1949, p. 69 et suiv.

(64) Emile BAUMANN, *Histoire des pèlerinages de la chrétienté*, 1<sup>re</sup> p., Paris, 1941, p. 16.

(65) Riant, *Expéditions et pèlerinages des Scandinaves en Terre Sainte*, p. 301, n. 1 ; cf. LEIB, *Rome, Kiev et Byzance*, p. 95.

(66) « Idcirco has villas et praefatas dietas perscriptione restrinxi ut peregrini ad Sanctum Jacobum proficiscentes expensas itineri suo necessarias sibi, haec audientes, premeditari studeant » (*Guide du pèlerin*, éd. VIELLIARD, p. 8-9).

(67) « Septingentos peregrinos secum duxit quibus ex propriis subsidia victus sufficienter administravit » (AA.SS., juin, III, 469) ; cf. LALANNE, dans « Bibl. Ecole chartes », t. VII, 1845/46, p. 28. On constate des faits semblables dans le pèlerinage musulman à la Mecque : Aly MAZAHÉRI, *La vie quotidienne des musulmans au moyen âge, X<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1951, p. 21.

si lui-même meurt en route ; ce qui advint (68). Il serait facile de relever en France de nombreuses mentions analogues. Cette recherche de l'argent est universelle. « Comme chacun s'empressait de prendre le chemin de Dieu, on se hâtait de convertir en numéraire tout ce qui ne pouvait servir au voyage », lisons-nous dans Guibert de Nogent (69).

Toutefois, le train des pèlerins nobles est trop souvent magnifique à l'excès ; ce n'est pas sans quelque scandale que Lambert de Hersfeld décrit celui des évêques allemands traversant l'Europe centrale en 1065 avec Günther, évêque de Bamberg (70). Ceux-là trahissent visiblement l'esprit du voyage. Si le pèlerin authentique s'est, comme il doit le faire, mis en règle avec sa conscience, par la confession, il doit d'abord, avant de partir, restituer les biens mal acquis — Renier, sire de Chaumont en Bassigny, avant de partir comme « pèlerin » pour la deuxième croisade, rend à l'abbaye de Molesme des hommes injustement enlevés (71), — mais encore mieux, il doit se dépouiller ; la Providence se chargera bien de le nourrir. Pour inciter les partants à un tel dépouillement, Pierre le Vénérable cite le récit d'un prêtre du diocèse de Vienne qu'il a personnellement connu : un défunt est apparu un jour à ce prêtre et, afin de lui prouver qu'il n'avait pas affaire à un vain fantôme, lui a dit : « Quand tu vas rentrer chez toi, tu découvriras que l'argent que tu avais entreposé dans un coffre, et avec lequel tu te disposais à te rendre à Saint-Jacques, t'a été volé. » Effectivement, ajoute le narrateur, « à peine j'arrivai chez moi, je trouvai mon coffre forcé et l'argent disparu » (72).

Bien entendu, l'équivalence parfaite des termes « peregrinus » et « pauper » — sans cesse associés dans les textes (73) — n'était qu'un idéal vers quoi l'on tendait peut-être, mais qui n'était que rarement atteint. Que doit être le pèlerinage parfait, sinon don de soi ? Le voyageur donne son temps, ses forces physiques, parfois il y ajoute le vœu de continence comme Eric le Bon de Danemark et la reine Bothilde partant en 1102 (74) ; mais ce qu'il doit d'abord donner, c'est son argent, en faisant de larges aumônes au départ, en prévoyant, avec celui qu'il emporte, de faire d'autres aumônes en cours de route, ainsi qu'à l'arrivée. Les cartulaires fourniraient, si on les dépouillait avec soin à cette intention, nombre d'exemples de dons précédant le départ, et parfois suivant le retour en témoignage de reconnaissance : vers 1170 Guillaume IV Larchevêque, seigneur de Parthenay, se rendit en Galice ; il avait fait bénéficier l'abbaye de l'Absie de ses libéralités avant de se mettre en route, il en exerça d'autres pour le prieuré de Château-Bourdin au retour (75). Mais l'attitude modèle est celle-ci, définie par un hagiographe : « Tout ce que Heimrad [à Jérusalem] recevait en aumône, au même instant il le dépensait à son tour de la même manière, car il s'était fait pauvre (76). »

Lorsque le pèlerin a mis ainsi ordre à ses affaires temporelles, il prend les insignes de son voyage, bâton et besace (« bourdon » et « escharpe »), un insigne complémentaire devant consister dans la

(68) RIAnt, *op. cit.*, p. 299-300 ; cf. p. 57.

(69) GUIBERT DE NOGENT, *Gesta Dei per Francos*, P.L., CLVI, 703, trad. VILLEY, *La croisade*, p. 80.

(70) « Praedicti episcopi Hierosolimam pergentes, dum magnitudinem opum suarum gentibus, per quas iter habebant, inconsultius ostentarent, ultimum sibi periculum consciverant, nisi rem humana temeritate prolapsam divina misericordia restituisset » (LAMBERT DE HERSFELD, *Annales*, M.G.H., SS., V, 168 ; cf. BRÉHIER, *L'Église et l'Orient au moyen âge*, p. 45). Voir aussi *Annales Altahenses maj.*, M.G.H., SS., XX, 815.

(71) R. p. Jean de la Croix BOUTON, *Bernard et les monastères bénédictins non clunisiens*, dans « Bernard de Clairvaux » (Paris, 1953), p. 232. On alléguera qu'il s'agit ici d'un croisé ; à plus forte raison le pieux pèlerin des temps de paix doit-il ainsi se conduire.

(72) « ...Pecuniam quam in arca repositam habebas, et qua ad Sanctum Jacobum ire disponebas, hanc, cum domum redieris, invenies furto sublatam... Domum ut veni, arcam meam fractam et pecuniam... sublatam inveni » (PIERRE le Vénérable, *De miraculis*, P.L., CLXXXIX, 892).

(73) C'est très justement qu'ALPHANDÉRY (*La chrétienté et l'idée de croisade*, p. 12-13), fait ressortir la chose, attirant l'attention sur le thème de saint Alexis, parfait pèlerin de Rome vraiment dépouillé et nu. « Elegit pauper Christi fieri », dit encore Guillaume de Jumièges parlant de Richard de Normandie (VILLEY, *op. cit.*, p. 85).

(74) RIAnt, *op. cit.*, p. 158.

(75) Emile GINOT, *Les chemins de Saint-Jacques en Poitou*, dans « Mém. Soc. antiq. Ouest », 3<sup>e</sup> s., t. V, 1911, p. L.

(76) « Quidquid in elemosynam accipiebat eadem hora eodemque momento, cum se pauper obtulisset, in simile opus expendebat » (AA.SS., juin, V, 388).

barbe et la chevelure qu'il laissera croître (77). Avant que le prêtre procède à la lecture des formules de bénédiction et à l'imposition des deux objets (78), le destinataire s'est prosterné devant l'autel, cependant qu'étaient récités les psaumes de la pénitence (79). Nous observerons que, si l'on compare des oraisons concernant la besace et le bourdon d'une part, les armes du chevalier de l'autre — à l'occasion de l'adoubement, — un certain parallélisme apparaît dans l'esprit qui préside à chacune des deux aventures. Le bâton doit permettre au voyageur de repousser les agressions du démon afin de parvenir sain et sauf au but, l'épée au nouveau chevalier de vaincre ses adversaires tout en évitant les blessures qui le mettraient hors de combat : le bourdon est bien l'épée spirituelle du pèlerin (80).

Ces attributs, un seigneur les reçoit volontiers en sa propre chapelle ; pour les gens de moindre envergure, ils vont parfois les recevoir en un sanctuaire particulièrement renommé de leur pays : telle la Sauve-Majeure pour le Bordelais ou, en Rhénanie, Aix-la-Chapelle (81). Avant de se mettre en chemin, le pèlerin aimera encore aller demander la bénédiction de son évêque (c'est ce que fit l'abbé Richard de Saint-Vannes [82]), puis il pourra se rendre à un pèlerinage de la région afin d'attirer, sur son futur voyage, la bénédiction particulière des saints de son pays, et c'est de cette église-là qu'il partira enfin, sans rentrer chez lui. Ainsi voyons-nous Baudouin de Guines, avant de gagner Charroux et Compostelle, marcher d'abord, pieds nus, jusqu'à Saint-Bavon de Gand et autres vénérables sanctuaires flamands (83). L'habitude continuera au XIII<sup>e</sup> siècle puisque Joinville, en 1248, avant de partir par Marseille pour la croisade — laquelle est d'abord et avant tout pèlerinage dans la pensée de Louis IX, — précise : « L'abbés de Cheminon me donna m'escharpe et mon bourdon, et lors je me parti de Joinville, sans rentrer ou chastel jusques a ma revenue, a pié, deschaus et en langes ; et ainsi alai à Blehecourt et a Saint Urbain et autres cors sains qui la sont (84). »

(La fin prochainement.)

(77) Cf. ci-dessus, p. 160, n. 10. Les textes abondent. Tous les voyageurs aux saints tombeaux, pourtant, ne se soumettaient pas à cet usage si l'on en croit ORDERIC VITAL, *Historia ecclesiastica*, éd. LE PRÉVOST et DELISLE, t. III, p. 325.

(78) Il ne nous est pas facile de déterminer à partir de quand l'Église a béni bourdon et besace.

(79) VÁZQUEZ DE PARGA, LACARRA et URÍA RÍU, *Peregrinaciones a Compostela*, t. I, p. 137.

(80) Remise du bâton au pèlerin : « Accipe et hunc baculum, sustentacionem itineris ac laboris vie peregrinacionis tue, ut devincere valeas omnes catervas inimici et pervenire securus ad limina... » (*ibid.*, t. III, p. 148, n° 90) ; — bénédiction de l'épée remise à l'adoubé : « Benedic, Domine sancte, ... hunc ensem ut (h)is qui hodierna die tua pietate eo praecingitur visibiles inimicos sub pedibus conculcet, victoriaque per omne potitus semper maneat illesus » (GAUTIER, *La chevalerie*, p. 298, n. 1).

(81) VÁZQUEZ DE PARGA, t. I, p. 143.

(82) VILLEY, *La croisade*, p. 86. D'ailleurs, le canon 16 du concile de Seligenstadt, en 1023, interdisait à quiconque de se rendre à Rome sans l'autorisation de son évêque (Mgr Ch. J. HEFELE, *Histoire des conciles...*, trad. dom H. LECLERCQ, t. IV, Paris, 1911, p. 923).

(83) Abbé G. CHAPEAU, *Un pèlerinage noble à Charroux au XI<sup>e</sup> siècle...*, dans « Bull. Soc. antiq. Ouest », 3<sup>e</sup> s., t. XIII, 1942/45, p. 251.

(84) JOINVILLE, *Histoire de saint Louis*, éd. Natalis de WAILLY, Paris, 1883, p. 53, § 122.